

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE DU LYCEE
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 24

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 14/11/2014

Réuni le : 25/11/2014

Sous la présidence de : Francois Joussellin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Commande publique 2015 :

Le Conseil d'Administration délègue au chef d'établissement/ordonnateur la signature de la commande publique pour l'exercice budgétaire 2015 :

- Dans la limite des crédits ouverts au budget 2015,
- Dans la limite des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Joussellin

Prénom : Francois

Signature

Date : 26/11/2014

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 26/11/2014

Date de publication : 11/12/2014

Date d'exécution : 11/12/2014

Instruction

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observations